



09/03/2023

## NATURE CITOYENNE ET PERMIS DE VÉGÉTALISER

***Le jeudi 16 mars, la Ville de Montivilliers organise un nouvel Atelier Citoyen pour Les Transitions Ecologiques et Solidaires (ACTES) pour travailler sur la « Nature Citoyenne » et réfléchir collectivement à la mise en œuvre d'un permis de végétaliser.***

Lancés très rapidement dès le début du mandat, les ateliers citoyens découlent d'une volonté de donner la parole aux habitantes et habitants afin de construire, avec eux, le Montivilliers de demain. Chaque atelier porte sur une thématique et fait office de lieu de rencontre et de dialogue entre les différents acteurs de la vie municipale, du citoyen à l'élu en passant par les associations.

En plus des aménagements du parc Georges Brassens, les premiers ateliers de 2020 et 2021 avaient pour thème les mobilités, la place du vélo en ville, la citoyenneté et la tranquillité publique.

Suite à l'enquête « Nature en ville » qui s'est déroulée en septembre 2022 via l'application VOOTER, un Atelier Citoyen pour Les Transitions Ecologiques et Solidaires (ACTES) s'est tenu au mois de décembre. Après une présentation de la stratégie Nature en Ville portée par la Ville de Montivilliers et des droits sur l'espace public, les participants – associations et habitants – avaient été invités à réfléchir à leur possible implication dans « la Nature en Ville » en définissant les actions et projets dans lesquels ils souhaiteraient s'impliquer.

Un nouvel atelier citoyens aura lieu le jeudi 16 mars à 18h, salle La Minot' de la Maison de l'Enfance et de la Famille, pour travailler sur les modalités de mise en œuvre du permis de végétaliser, avec l'élaboration d'une charte de végétalisation et la définition des contours de l'expérimentation qui sera lancée dans le centre-ville dès le printemps.

Les habitantes et habitants ayant envie de participer à la végétalisation de Montivilliers, d'embellir leur rue, leur quartier pour améliorer leur cadre de vie sont donc invités à venir et participer pour définir, ensemble, les modalités de mise en place du permis de végétaliser.

### Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)